



République Togolaise

Ministère des Enseignements primaire, secondaire et technique

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Ministère délégué, chargé de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle

Ministère de l'Action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation

AIDE-MÉMOIRE DE LA

NEUVIEME REVUE SECTORIELLE CONJOINTE DE L'ÉDUCATION DU TOGO

Lomé, novembre 2023

INTRODUCTION.....	3
1. ORGANISATION DE LA RSCE-TOGO 2023.....	4
2. PARTICIPATION ET DEROULEMENT	4
3. PRINCIPAUX RESULTATS	4
3.1. Analyse de la mise en œuvre des recommandations de la revue passée	4
3.2. Bilan du sous-secteur Enseignement primaire et secondaire.....	5
3.2.1. Financement du sous-secteur	5
3.2.2. Activités réalisées	6
3.3. Bilan du sous-secteur Enseignement technique et formation professionnelle	6
3.3.1. Financement du sous-secteur ET	6
3.3.2. Les réalisations	7
3.4. Bilan Enseignement supérieur et recherche.....	9
3.4.1. Financement	9
3.4.2. Les réalisations	10
3.5. Bilan Alphabétisation et éducation non formelle.....	11
3.5.1. Financement	11
3.5.2. Les réalisations	11
4. PRINCIPAUX DEFIS IDENTIFIES	12
4.1. Au niveau de la coordination sectorielle	12
4.2. Au sein du sous-secteur Enseignement primaire et secondaire.....	12
4.3. Au sein du sous-secteur Enseignement technique et formation professionnelle ...	12
4.4. Au niveau de l'Enseignement supérieur et la recherche	12
4.5. Concernant l'Alphabétisation et l'éducation non formelle	13
5. RECOMMANDATIONS DE LA REVUE 2023	13
5.1. Recommandations liées à la coordination sectorielle.....	13
5.2. Recommandations liées au sous-secteur Enseignement primaire et secondaire ..	13
5.3. Recommandations liées au sous-secteur Enseignement technique et formation professionnelle.....	13
5.4. Recommandations liées au sous-secteur Enseignement supérieur et recherche ..	13
5.5. Recommandations liées à l'Alphabétisation et éducation non formelle	13
CONCLUSION	14
6. DOCUMENTS A ANNEXER	15
6.1. Termes de référence de la revue	15
6.2. Liste des participants	15
6.3. Rapport général de la revue.....	15

INTRODUCTION

La politique nationale de développement, traduite dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025 du Togo, accorde une priorité au système d'éducation et de formation professionnelle à travers l'axe stratégique 1 qui vise à « *renforcer l'inclusion et l'harmonie sociale et garantir la paix* ». A travers cet axe, le gouvernement ambitionne d'offrir au plus grand nombre possible de citoyens une éducation et une formation professionnelle de qualité en adéquation avec le marché de l'emploi.

La mise en œuvre de la feuille de route à travers ses projets prioritaires 9 et 10 et la réalisation des objectifs de développement durable (en l'occurrence l'ODD4), renforcent la mise en œuvre du Plan Sectoriel de l'éducation révisé en 2019 pour la période 2020-2030. La mise à jour de la politique éducative est intervenue en temps de pandémie sanitaire, handicapant la mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation que représentent les revues sectorielles conjointes, dont la finalité est de rendre compte des progrès accomplis sur une base annuelle et aussi d'identifier les défis à relever pour améliorer le programme sectoriel.

C'est ainsi que la dernière revue, tenue en janvier 2022, a porté sur l'année de base du PSE révisé, c'est-à-dire l'année 2020. La présente revue combine les activités des deux années suivantes, 2021 et 2022, avec pour objectifs opérationnels de :

- faire le bilan des réalisations physiques et financières au sein du secteur au cours des années 2021 et 2022, en lien avec les réalisations de 2020 ;
- faire un suivi des indicateurs de performance des différents sous-secteurs ;
- débattre de quelques thématiques liées aux défis majeurs du secteur ; et
- faire des recommandations pertinentes et réalistes pour améliorer les actions du secteur.

Le présent aide-mémoire, articulé autour de quatre principaux points, sanctionne la neuvième revue sectorielle conjointe de l'éducation du Togo, tenue du 14 au 16 novembre 2023 à l'Auditorium des Trois ministères à Lomé. Il s'agit de :

- (i) l'organisation;
- (ii) la participation et le déroulement;
- (iii) les principaux résultats obtenus;
- (iv) les principaux défis;
- (v) les principales recommandations.

1. ORGANISATION DE LA RSCE-TOGO 2023

Le gouvernement et ses partenaires techniques et financiers ont pris pratiquement neuf mois pour préparer cette revue. Une équipe technique sectorielle composée de techniciens identifiés au niveau de chaque sous-secteur a été mise en place autour des cadres du Secrétariat technique permanent du PSE. Les travaux ont été coordonnés par le Secrétaire technique permanent, en partenariat avec le chef section éducation de l'UNICEF, agissant au nom du Chef de file des PTF du secteur de l'éducation au Togo.

L'équipe technique a été appuyée par deux consultants, un international et un national.

2. PARTICIPATION ET DEROULEMENT

Cent-vingt-cinq (125) acteurs du monde éducatif ont pris part à cette revue, parmi lesquels les représentants des services centraux des ministères en charge de l'éducation au Togo, les partenaires techniques et financiers en appui au secteur, les représentants des organisations patronales, les responsables de l'enseignement privé laïc et confessionnel, les représentants des syndicats d'enseignants, les hommes et femmes de médias, les représentants des ONG et associations de la société civile.

Deux principales phases ont marqué la rencontre : le temps des communications et celui des travaux en commissions. En tout huit (08) exposés, regroupés en trois séries, ont fait l'objet des communications. Il s'agit des quatre rapports sous-sectoriels, d'un panel sur le cadre partenarial et de trois présentations thématiques.

Les travaux en commissions ont porté sur les rapports sous-sectoriels, chaque sous-secteur étant invité à réfléchir sur les principaux défis, contraintes et goulots identifiés dans la mise en œuvre du programme sectoriel, afin de proposer des recommandations pertinentes d'amélioration. L'idée d'une réactualisation possible du PSE est explorée en rapport avec le contexte global actuel et aussi surtout au vu des enjeux de la feuille de route gouvernementale.

3. PRINCIPAUX RESULTATS

Le bilan de la revue sectorielle conjointe est appréhendé suivant les volets du Plan sectoriel de l'éducation en lien avec la feuille de route gouvernementale 2020-2025, à savoir l'**accès équitable**, la **qualité** et la **gouvernance**. Mais en prélude, une analyse est faite du niveau de réalisation des recommandations issues de la dernière revue. Les principaux résultats sont ci-dessous présentés :

3.1. Analyse de la mise en œuvre des recommandations de la revue passée

Sur un total de 42 recommandations de la dernière revue, 30, soit 71,4%, ont été réalisées, 8 (19,0%) en cours de réalisation et 4 (9,5%) non réalisées.

Au ministère en charge des enseignements primaire et secondaire, la « formation des élèves professeurs diplômés des ENFPE, ENS et des Universités » et la « finalisation du processus de mise en place de la carte scolaire » sont en cours de réalisation. L'action non réalisée, en l'occurrence « Recruter par voie de concours les élèves professeurs diplômés des ENFPE, ENS et des Universités » s'explique par le fait que les élèves professeurs d'écoles sont actuellement en formation. Il faut attendre leur sortie pour lancer le concours de leur recrutement.

Au niveau de l'enseignement technique et la formation professionnelle, les trois principales recommandations sont : (i) Augmenter le financement du sous-secteur ETFP, (ii) Digitaliser les outils

pédagogiques et de gestion de l'ETFP et (iii) Rendre visible les actions de l'ETFP. Sur les neuf actions prévues pour réaliser ces recommandations, "le plaidoyer auprès du Ministre de l'économie et des finances pour augmenter le financement du sous-secteur de l'ETFP", "la mise en place d'un mécanisme pour mobiliser davantage de ressources externe" et "l'optimisation des ressources internes" sont les actions en cours de réalisation. Le "lancement des activités d'élaboration de la stratégie de digitalisation de la formation professionnelle et de l'apprentissage" et "l'implantation d'une structure de formation dans au moins une des préfectures qui n'en a pas" sont des actions non encore entamées.

A l'enseignement supérieur, trois recommandations ont été formulées, dont deux ont été totalement réalisées, la troisième l'étant partiellement. Il s'agit de la mise en place d'un logiciel de centralisation des données, comptant pour l'opérationnalisation d'un système de collecte et de traitement réguliers des données statistiques.

Pour le sous-secteur de l'alphabétisation et l'éducation non formelle, quatre recommandations déclinées en une dizaine d'actions avaient été faites lors de la dernière revue. Au bilan, trois actions sont en cours de réalisation à savoir, (i) "Poursuivre le processus de prise en compte du Projet d'Appui à l'Éducation Non Formelle (PAENF) dans le Projet d'investissement Public (PIP)", (ii) "Renforcer le plaidoyer auprès des PTF pour la mobilisation des ressources financières" et (iii) "Actualiser la Stratégie nationale d'AENF".

Les sous-secteurs doivent continuer les travaux pour un niveau complet de réalisation de toutes ces recommandations.

3.2. Bilan du sous-secteur Enseignement primaire et secondaire

3.2.1. Financement du sous-secteur

Les activités du sous-secteur enseignement primaire et secondaire ont été financées sur ressources internes à hauteur de 121 736 559 000 FCFA en 2021 et de 137 802 160 000 FCFA en 2022.

Tableau 1 : Situation des dotations budgétaires de l'État par nature de dépense du MEPS

(Millions XOF)	2020	2021	2022	Prévisions 2023
	Dotation Finale	Dotation Finale	Dotation Finale	Dotation Initiale
Dépenses courantes	118 634,5	121 511,6	136 240,9	149 781,9
Biens et services	3 248,1	2 780,3	5 581,7	3 125,8
Personnel	107 845,4	110 355,7	120 048,3	139 015,3
Subvention transfert	7 540,9	8 375,6	10 610,9	7 640,9
Dépenses d'investissement	1 391,5	225,0	1 561,2	4 613,0
RI/HPIP	94,9	125,0	222,0	234,5
RI	1 296,7	100,0	1 339,2	4 378,5
Total	120 026,0	121 736,6	137 802,2	154 395,0

Le tableau ci-dessus présente la situation des dotations budgétaires de l'État par nature de dépenses.

En plus de la dotation nationale, et dans la loi de finances gestion 2021, les partenaires appuient le Togo par un financement qui s'élève à 2,548 milliards FCFA, répartis-en 0,325 milliards FCFA en emprunt

et 2,223 milliards FCFA en don. En 2022, la contribution des partenaires se chiffre à 10,660 milliards FCFA, avec 0,278 milliards FCFA en emprunt et 10,382 milliards FCFA en don.

3.2.2. Activités réalisées

Volet accès équitable:

- La construction de 829 nouvelles salles de classes et réhabilitation des 767 Salles de classe
- La sensibilisation des communautés à travers les leaders religieux, chefs traditionnels, le personnel d'encadrement, les parents d'élèves et les groupements de femmes sur l'importance de la scolarisation dans toutes les régions éducatives du Togo
- L'octroi de subventions de fonctionnement aux écoles spécialisées pour la promotion de l'éducation inclusive
- L'actualisation du module de formation sur la prévention des VGBMS et la protection de la jeune fille

Volet qualité:

- Le recrutement et formation des personnels d'encadrement (inspecteurs et conseillers pédagogiques) du préscolaire, primaire, secondaire 1 et 2;
- La réforme des ENI, la réouverture des Écoles Normales de Formation des Professeurs d'École (ENFPE) et le recrutement des élèves-professeurs;
- L'instauration de nouveaux outils de gestion du personnel (ETP, IRRP et MAGEV);
- La réforme curriculaire au primaire: élaboration des manuels et guides de mathématiques et langues et communication pour les CM1et CM2

Volet gouvernance

- La généralisation des projets d'écoles(PE), devenus des plans triennaux de développement des établissements scolaires (PTDES)
- La poursuite du processus de mise en place de la carte scolaire

3.3. Bilan du sous-secteur Enseignement technique et formation professionnelle

3.3.1. Financement du sous-secteur ET

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du budget de l'État alloué à l'enseignement technique et la formation professionnelle par nature de dépenses pour la période allant de 2020 à 2022 :

Tableau 2 : Situation des dotations budgétaires de l'État par nature de dépense du META

(Millions XOF)	2020			2021			2022		
Nature Dépenses	Prévu	Exécuté	Taux d'exécution	Prévu	Exécuté	Taux d'exécution	Prévu	Exécuté	Taux d'exécution
Personnel	9 480,4	6 751,4	71,2%	9 434,5	8 258,5	87,5%	8 388,5	7 823,9	93,3%
Biens et services	863,8	859,4	99,5%	739,4	738,3	99,9%	805,9	803,4	99,7%
Transferts	570,0	570,0	100,0%	570,0	570,0	100,0%	570,0	570,0	100,0%
Investissements HPIP	0,0	0,0		0,0	0,0		25,0	25,0	100,0%
Investissements	71,4	71,3	99,8%	1 847,6	1 413,7	76,5%	3 397,9	2 220,1	65,3%
Total	10 985,7	8 252,1	75,1%	12 591,5	10 980,5	87,2%	13 187,3	11 442,4	86,8%

Ce budget représente entre 6% et 7% du budget total de l'État alloué au secteur de l'éducation. A cela, s'ajoute l'apport des partenaires techniques et financiers estimé à 1 634,9 millions FCFA en 2021 et 2247,7 millions de FCFA en 2022. Les partenaires classiques de sous-secteur sont l'Agence française de développement (AFD), la GIZ, le KfW et l'UNESCO. Au-delà des partenaires classiques, le sous-secteur a bénéficié d'appuis de nouveaux partenaires en 2021 et 2022, quand bien même les montants dépensés ne sont pas tous connus. Il s'agit de l'institut de la francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFOIF), de Moov Togo, de l'organisation pour l'alimentation et le développement local (OADEL) et du SCAN-Togo.

3.3.2. Les réalisations

Volet accès équitable

- La construction de 4 salles de classe avec rampes au LETP Agou et 3 salles de classe plus 1 bureau et secrétariat au CFTP Kévé ;
- La réhabilitation/construction de six (06) établissements/centres de formation publics et privés, y compris les installations facilitant l'accès aux personnes en situation de handicap, avec comme principaux livrables 09 salles de classe, 12 ateliers, 02 salles informatiques, 01 librairie, 02 mini laboratoires, 09 salles spécialisées (salles de transformation, poste compostière, fromagerie etc.), 01 bergerie, 01 magasin, 10 bureaux.
- la pérennisation et extension du centre de formation aux métiers de l'industrie avec comme livrables 28 salles de classe, 02 ateliers, 02 salles informatiques, 01 salle projet, 01 show-room pour les expositions, 04 magasins, 17 bureaux, 01 infirmerie.
- des séances de sensibilisation organisées pour permettre aux filles de s'orienter vers les filières industrielles et agropastorales, des sensibilisations sur les filières de formation et les possibilités d'emploi, des présentations de guide d'implémentation de la formation professionnelle de type dual coopératif au profit des autorités locales et artisans.

Volet qualité

- la formation de 1600 enseignants de la formation professionnelle sur la déontologie et l'éthique ;
- une formation professionnelle de courte durée accordée à 65 jeunes dans l'agroalimentaire ;
- 54 élèves inspecteurs sont en cours de formation ;
- La formation de 100 enseignants (50 en F1 et 50 en F3) des établissements du privé à la mise en œuvre des curricula actualisés/nouveaux ;
- 245 établissements/centres de formation techniques et professionnelles ont bénéficié d'une supervision et d'un contrôle pédagogique ;
- 5 inspections d'enseignement technique et formation professionnelle ont été dotées en matériels roulants ;
- Le renforcement de capacités de 66 formateurs ont bénéficié sur des thématiques diverses ;
- Le renforcement de capacités de 24 chefs d'établissements sur la gestion d'établissement ;
- 112 établissements (dont 104 privés) ont été visités dans le cadre de contrôle de gestion administrative et pédagogique ;

- 20 artisans tapissiers de la région des savanes ont bénéficié d'un perfectionnement sur l'ameublement de salons VIP et sur la tapisserie dans les voitures ;
- 577 artisans (dont 24 experts et 553 boulangers / boulangères) ont été formés au métier de producteur du pain de mie aux farines locales (farines de manioc, de sorgho et de soja) ;
- 37 responsables d'établissement de l'ETFP ont été formés sur l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'établissements ;
- 33 enseignants de mathématiques de l'ETFP ont reçu une formation sur la géométrie descriptive ;
- les capacités de 39 formateurs de dessin technique de l'ETFP des cycles BT et CAP ont été renforcées ;
- 16 formateurs de mécanique-auto ont été formés en mécanique des engins lourds, pneumatique et hydraulique ;
- Les capacités de 18 formateurs de l'INFPP ont été renforcées sur l'utilisation des automates programmables avec le financement du ProDED/GIZ ;
- 22 cadres du ministère (DPP, autres directions et inspections) ont été formés sur la méthodologie APC OIF;
- 16 programmes des niveaux de qualification CQP, CAP et BT ont été élaborés et/ou révisés dans les différentes filières de formation en les adaptant aux besoins du marché du travail et en y intégrant les compétences entrepreneuriales ;
- 5 nouveaux programmes de BT ont été implantés ;
- 14 livrets de formation ont été élaborés pour 3 métiers (ME, CH & FC) avec des programmes du niveau CAP avec l'appui de ProDED/GIZ ;
- Les capacités des chefs d'établissements ont été renforcées sur la thématique du Partenariat Public Privé (PPP) ;
- Des sensibilisations à l'endroit des acteurs publics et privés sur le projet de placement des apprenants de l'ETFP en stage en milieu professionnel, ont permis la mise en stage de plus de 1500 apprenants, avec un suivi régional,
- 70 chefs d'entreprises ont été approchés dans le cadre des conventions de partenariat avec les établissements/centres de formation pour un montant de 1000000F cfa sur financement de l'ETAT ;
- 24 formateurs des centres de formation agricole et rurale (CFAR) ont été formés.

Volet gouvernance

Du point de vue de la gouvernance, le sous-secteur à réussi à:

- Acquérir le logiciel "LE COMPT" pour la tenue de la comptabilité matière dans les services du ministère et 19 comptables ont été formés à l'utilisation de ce logiciel;
- transcrire et faire valider un document de SNETFP selon le canevas togolais d'élaboration des politiques publiques ;
- Actualiser et généraliser le système d'information géographique (SIG) des établissements et centres de formation d'ETFP ;
- Actualiser et évaluer les documents de planification stratégique et opérationnelle;
- former 20 cadres du ministère sur la mobilisation des ressources et la gestion de partenariats stratégiques ;

- élaborer et rendre disponible un document cadre de mobilisation des ressources et des partenariats stratégiques pour la mise en œuvre de la SNETFP.

3.4. Bilan Enseignement supérieur et recherche

3.4.1. Financement

Pour le sous-secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'État a alloué 42,990 milliards en 2021 et 44,287 milliards en 2022, contre 38,470 milliards en 2020, soit une hausse d'environ 11,75% entre 2020 et 2021 et 3,02% entre 2021 et 2022.

Tableau 1 : Répartition des dépenses du budget du MESR par nature en 2021

(Montants en millions XOF)	Dotation finale		Exécution		Taux d'exécution
	Montant	Structure	Montant	Structure	
Salaires	715,8	1,7%	437,6	1,1%	61,1%
Matériel	597,8	1,4%	568,8	1,4%	95,1%
Transferts/Subventions	36 553,3	85,0%	36 538,3	90,1%	100,0%
Subvention à l'UK	5 583,9	13,0%	5 583,9	13,8%	100,0%
Subvention à l'UL	14 879,9	34,6%	14 879,9	36,7%	100,0%
Bourses	15 121,6	35,2%	15 121,6	37,3%	100,0%
Autres transferts	967,9	2,3%	952,9	2,4%	98,5%
Immobilisations	5 123,1	11,9%	2 998,2	7,4%	58,5%
Fonctionnement	390,3	0,9%	382,7	0,9%	98,1%
Investissement	4 732,8	11,0%	2 615,5	6,5%	55,3%
Total général	42 990,0	100,0%	40 542,9	100,0%	94,3%

Tableau 2 : Répartition des dépenses du budget du MESR par nature en 2022

(Montants en millions XOF)	Dotation finale		Exécution		Taux d'exécution
	Montant	Structure	Montant	Structure	
Salaire	816,2	1,8%	665,4	1,6%	81,5%
Matériel	698,8	1,6%	695,2	1,6%	99,5%
Transferts/Subventions	38 853,3	87,7%	38 853,3	90,7%	100,0%
Subvention à l'UK	5 583,9	12,6%	5 583,9	13,0%	100,0%
Subvention à l'UL	14 939,9	33,7%	14 939,9	34,9%	100,0%
Bourses	17 546,3	39,6%	17 546,3	41,0%	100,0%
Autres transferts	783,2	1,8%	783,2	1,8%	100,0%
Immobilisations	3 918,4	8,8%	2 600,0	6,1%	66,4%
Fonctionnement	346,0	0,8%	329,8	0,8%	95,3%
Investissement	3 572,4	8,1%	2 270,2	5,3%	63,5%
Total général	44 286,7	100,0%	42 814,0	100,0%	96,7%

Sources : Auteurs à partir des données du SIGFiP

En plus de la dotation de l'État, les ressources des deux universités publiques en 2021 et 2022 sont retracées dans les tableaux ci-après :

Tableau 3 : État des ressources des universités en 2021

(Montants en millions XOF)	Kara		Lomé		Total	
	Montant	Structure	Montant	Structure	Montant	Structure
Subventions	5 583,9	85,7%	15 064,9	76,6%	20 648,8	78,9%
Autres recettes	29,0	0,4%	1 556,2	7,9%	1 585,2	6,1%
Ressources propres	902,1	13,8%	3 041,0	15,5%	3 943,0	15,1%
Total général	6 514,9	100,0%	19 662,1	100,0%	26 177,0	100,0%

Source : Compte administratif des universités et calculs des auteurs

Tableau 4 : État des ressources des universités en 2022

(Montants en millions XOF)	Kara		Lomé		Total	
	Montant	Structure	Montant	Structure	Montant	Structure
Subventions	5 583,9	75,0%	14 939,9	76,9%	20 523,8	76,4%
Autres recettes	257,8	3,5%	728,1	3,7%	985,9	3,7%
Ressources propres	1 601,5	21,5%	3 762,8	19,4%	5 364,3	20,0%
Total général	7 443,2	100,0%	19 430,8	100,0%	26 874,0	100,0%

Source : Compte administratif des universités et calculs des auteurs

Pour l'année 2021, l'appui des principaux partenaires s'élève à 3 034,8 millions FCFA contre 2 180,4 millions FCFA en 2020 soit une hausse de 39,2%. En 2022, il est noté une régression de 6,6%. Cette baisse s'explique par la suppression de la part de la BID au cours du collectif 2022 pour cause de la restructuration du projet PARESI. La Banque mondiale demeure le principal partenaire de l'enseignement supérieur et de la recherche avec les projets de centres d'excellence avec 49,85% en 2021 et 88,49% en 2022 par rapport à l'ensemble des partenaires.

3.4.2. Les réalisations

Volet accès équitable

- Renforcement de l'application des critères liés au genre, à l'équité régionale et aux disparités sociales dans l'attribution des bourses
- Mise en place des mesures pour inciter les femmes à faire carrière comme enseignants-chercheurs
- Harmonisation des offres de formations de grade licence dans les établissements privés d'enseignement supérieur

Volet qualité

- Élaboration et/ou actualisation des curricula pour chaque filière de formation
- Conception des maquettes des offres de formation dans les établissements privés d'enseignement supérieur

Volet gouvernance

- Organisation des réunions bimensuelles de comité P11 pour faire le suivi des projets opérationnels de la FdR du MESR
- Décret 2022-108/PR du 27/10/2022 fixant le cadre général d'organisation de l'assurance qualité dans les établissements d'enseignement supérieur, centre ou organisme de recherche et d'innovation
- Décret n°2022-141/PR du 31/12/2022 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'agence nationale d'assurance qualité (ANAQES) de l'enseignement supérieur

Volet recherche

- Projet VaRRIWA et la promotion de la valorisation des résultats de la recherche et innovation

3.5. Bilan Alphabétisation et éducation non formelle

3.5.1. Financement

Le sous-secteur Alphabétisation et éducation non formelle (AENF) a exécuté respectivement au cours des années 2021 et 2022 des montants de 169,3 millions FCFA et de 164,6 millions FCFA contre une prévision de 180,2 millions et de 188,9 millions de FCFA.

Tableau 7 : Évolution des dépenses de l'AENF sur le Budget de l'État de 2020 à 2022

(Millions XOF)	2020			2021			2022		
	Dotation initiale	Réalisations		Dotation initiale	Réalisations		Dotation initiale	Réalisations	
		Montant	Taux		Montant	Taux		Montant	Taux
Personnel	69,8	55,6	79,7%	71,6	61,1	85,4%	79,6	55,3	69,5%
Fonctionnement	7,1	7,0	99,8%	8,6	8,1	94,6%	9,3	9,3	99,4%
Dépenses de transferts courants	100,0	100,0	100,0%	100,0	100,0	100,0%	100,0	100,0	100,0%
Investissement	0,0	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0	
Total	176,8	162,6	92,0%	180,2	169,3	93,9%	188,9	164,6	87,1%

A cette dotation de l'État il faut ajouter les contributions des partenaires estimées à 265,4 millions FCFA en 2021 et 359,1 millions FCFA en 2022. En 2022, cet appui a connu une augmentation grâce aux appuis de DVV International (une ONG allemande) et du projet CapED de l'UNESCO. En 2021, le ministère du développement à la base a contribué à la mise en œuvre des programmes d'AENF à travers le Projet d'Appui à l'Employabilité des Jeunes dans les Secteurs Porteurs (PAEIJ-SP) et le projet d'opportunité d'emploi pour les jeunes vulnérables (EJV de ANADEB).

3.5.2. Les réalisations

Volet accès équitable

- Sensibilisation des communautés
- Appui à l'alphabétisation et prise en charge éducative des enfants hors école
- Appui aux collectivités locales pour l'ouverture des centres d'alphabétisation
- Appui de la DDC Suisse pour l'alphabétisation de 548 apprenants dont 184 femmes dans le cadres du Programme d'appui aux organisations des populations pastorales des zones transfrontalières d'Afrique de l'Ouest (PAO2P-AO)
- Mise en œuvre du volet "Alphabétisation Fonctionnelle et de sensibilisation à la planification familiale" du Projet d'Appui à l'Employabilité des Jeunes dans les Secteurs Porteurs (PAEIJ-SP)

Volet qualité

- Renforcement des capacités des acteurs: 80 personnes dont 17 femmes issus des structures centrales et déconcentrées de l'AENF en gestion des projets, mobilisation des ressources et en méthodes REFLECT pour un montant de 55 M FCFA en 2022 grâce à l'appui de DVVI à travers PAMOJA-Togo.
- Plusieurs activités de suivi-supervision des centres d'alphabétisation dans le cadre du PAAFF et des activités de l'ENF
- Acquisition du matériel didactique

- Mise à disposition d'un glossaire de terminologie du métier de maintenancier en machines et équipements agricoles en kabiye avec l'appui financier de l'UNESCO à travers le projet Cap ED

Volet gouvernance

- Appui aux opérateurs pour l'ouverture des centres d'AENF
- Appui à la mise en œuvre des activités de post-alphabétisation dans le cadre du PAAFF
- Étude sur l'état des lieux de l'AENF
- Dynamisation et fonctionnement des cadres de concertation en alphabétisation et éducation non formelle (CNC et CRC-AENF)
- Actualisation de la stratégie nationale d'alphabétisation et d'éducation non formelle (SNAENF)
- Actualisation de la cartographie des intervenants en AENF
- Renforcement des capacités des structures centrales et déconcentrées de l'AENF en gestion des projets mobilisation des ressources et en méthodes REFLECT
- Suivi-supervision des centres d'AENF

4. PRINCIPAUX DEFIS IDENTIFIES

Toutes les performances énumérées plus haut n'ont pas été réalisées sans difficultés. Les défis rencontrés sont présentés dans les lignes qui suivent:

4.1. Au niveau de la coordination sectorielle

- acquis à consolider en matière de concertation et de coordination intersectorielle
- dialogue sectoriel et partenariat à renforcer
- rôle du STP à renforcer en tant qu'acteur technique de coordination sectorielle

4.2. Au sein du sous-secteur Enseignement primaire et secondaire

Pour le sous-secteur enseignement primaire et secondaire, les défis se présentent comme suit:

- Faible niveau d'acquisition des élèves
- Dispositif d'évaluation des apprentissages à renforcer
- Difficultés de mise à disposition régulière de manuels scolaires
- Nécessité de renforcer la formation continue des enseignants

4.3. Au sein du sous-secteur Enseignement technique et formation professionnelle

Au sein de l'ETFP, il est question de:

- Meilleure adéquation avec l'environnement économique
- Nécessité de renforcer la formation des formateurs

4.4. Au niveau de l'Enseignement supérieur et la recherche

Pour l'enseignement supérieur et la recherche, on note:

- Développement du dispositif dans la perspective d'élargissement de l'offre de formation
- Améliorer l'encadrement pédagogiques des étudiants dans les UPT

4.5. Concernant l'Alphabétisation et l'éducation non formelle

Pour le sous-secteur AENF, il est relevé:

- Nécessité de révision des curricula de formation
- Amélioration des conditions de déroulement des formations

5. RECOMMANDATIONS DE LA REVUE 2023

Au vu des défis ci-dessus relevés, les recommandations suivantes ont été formulés et organisées comme suit:

5.1. Recommandations liées à la coordination sectorielle

- ☞ Évaluer de manière systématique et conjointe les résultats atteints à travers le partenariat ;
- ☞ Renforcer la coordination des différents programmes et financements pour une meilleure efficacité et un meilleur alignement par rapport aux priorités nationales;
- ☞ Harmoniser les approches pour limiter la lourdeur de certains dispositifs ;
- ☞ Renforcer l'implication des collectivités locales et de la société civile, notamment les associations des parents d'élèves ;
- ☞ Étudier la faisabilité de mise en place à moyen terme d'un fonds commun fédérant les appuis des PTF;

5.2. Recommandations liées au sous-secteur Enseignement primaire et secondaire

- ☞ Développer et institutionnaliser le dispositif et d'évaluation des apprentissages ;
- ☞ Accélérer la mise à disposition des manuels et guide scolaires ;
- ☞ Accélérer la finalisation et la généralisation/mise en œuvre de la carte scolaire ;
- ☞ Accélérer l'élaboration de la stratégie de l'éducation inclusive et sa mise en œuvre à travers l'adoption d'un plan opérationnel pour l'année 2024 ;
- ☞ Renforcer l'orientation scolaire et professionnelle ;
- ☞ Renforcer la politique et le dispositif de formation continue des enseignants.

5.3. Recommandations liées au sous-secteur Enseignement technique et formation professionnelle

- ☞ Renforcer la formation des formateurs ;
- ☞ Augmenter les capacités des centres ;
- ☞ Diversifier les offres de formations.

5.4. Recommandations liées au sous-secteur Enseignement supérieur et recherche

- ☞ Améliorer l'encadrement pédagogique des étudiants dans les universités publiques du Togo.

5.5. Recommandations liées à l'Alphabétisation et éducation non formelle

- ☞ Augmenter le budget alloué à l'alphabétisation ;
- ☞ Améliorer les conditions de déroulement des formations.

CONCLUSION

Bien que menées dans un contexte éprouvé par la covid-19, les activités du PSA ont rencontré des facteurs plus ou moins favorables qui sont, sur le plan institutionnel une consolidation de la paix et de la sécurité, un climat économique marqué par une croissance du PIB élevé avec des perspectives positives, un taux de pauvreté extrême estimé à 28,4% en 2022 mais en passe de régresser à 24,8% en 2025.

Lorsque regarde ce qui se passe dans les pays à revenu comparable, on peut dire sans se tromper que le Togo accorde une priorité particulière à l'éducation et à la formation. L'effort public de financement de l'éducation a atteint 20,8% en termes de part des dépenses d'éducation dans le budget de l'État, ce qui correspond à 4,0% du PIB. Aussi, par rapport au pays de la région, le Togo se positionne parmi les pays qui accordent le plus de ressources publiques au financement de l'éducation. Le rôle prépondérant joué par les partenaires techniques et financiers est à saluer car l'État ne serait pas à ce degré de performance sans cet appui des PTF.

Toutefois, d'importants défis restent à relever pour maintenir le cap et inscrire le Togo parmi les pays qui se développent grâce à leurs systèmes d'éducation et de formation. Ainsi, pour garantir l'accès équitable à tous les niveaux, il va falloir consolider la gratuité pour éradiquer l'exclusion. Il va falloir consolider la scolarisation des filles et moderniser les infrastructures à travers une meilleure exécution des budgets d'investissement. Il va falloir améliorer l'allocation de ressources au sous-secteur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle; une autre priorité serait de moderniser et rénover les programmes d'enseignement technique et professionnel, approfondir la réforme de la formation des enseignants, renforcer le système d'évaluation des apprentissages et enfin garantir l'assurance qualité au niveau du supérieur.

Le Togo est sur la bonne lancée et tous les efforts doivent être soutenus, avec un puissant dispositif de coordination.

6. DOCUMENTS ANNEXES

- 6.1. *Termes de référence de la revue*
- 6.2. *Liste des participants*
- 6.3. *Rapport général de la revue*

Fait à Lomé, le

Ont signé,

Pour les Partenaires Techniques et Financiers

Le Chef de File des PTF,
Représentant Résident de l'UNICEF au Togo,

Aissata Ba Sidibé

Pour le Gouvernement

Le Président du Comité sectoriel de pilotage,
Ministre des Enseignements Primaire, Secondaire
et technique,

Prof. Dodzi Komla KOKOROKO